L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Cours, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE 6 MAI 1883

Phénomènes lumineux.

Les expressions populaires sont souvent bien significatives. J'en ai vu trente-six demoiselles; j'en ai vu de toutes les couleurs, dit-on quelquefois, quand on vient de se heurter violemment la tête ou que l'on a la malchance de recevoir un coup de poing violent. Eh de fait, sous l'influence du choc, l'œil perçoit comme une infinité d'étincelles. Il semblerait que certaines accoasses imprimées en système nerveux sont de nature à déterminer des phénomènes lumineux. Cette remarque nous est suggérée par des faits curieux que nous allons succinctement rapporter et qui tendraient à faire supposer que les vibrations sonores sont susceptibles de provoquer dans certains cas des vibrations lumineuses. Il existe, en effet, des personnes qui sont douées d'une sensibilité telle qu'elles ne peuvent entendre un son, un bruit sans voir en même temps des couleurs. A la sensation auditive se joint toujours une sensation lumineuse et colorée. Chaque son a son couleur propre et tel mot correspond à du rouge, et tel autre à du vert; telle note est bleue, telle autre est jaune. Ce phénomène d'audition et de vision simultanées, le *coleur hearing*, comme disent les Anglais, a été assez peu observé encore, mais il est clair qu'en augmentant l'énergie des vibrations, l'intensité de l'effet mécanique..... jusqu'au sacrifice on peut le généraliser assez pour prétendre qu'il n'est qu'un cas particulier d'un fait général.

L'équilibre nerveux est rompu et tout devient possible. C'est un médecin de Vienne, M. le docteur Nassmanner, qui le premier a signalé ce singulier phénomène de réperussion nerveuse; un jour qu'étant enfant encore il s'amusait avec son frère à faire résonner un verre en le frappant avec une fourchette, il reconnut qu'il *voyait* des couleurs en même temps qu'il *percevait* le son, et si complètement qu'à la couleur qu'il entrevoyait il devinait en se bouchant les oreilles l'énergie du son produit par la fourchette. Son frère perçut les mêmes sensations lumineuses sans l'influence des sons et des bruits. Aux observations intéressantes de M. Nassmanner vinrent se joindre bientôt les observations à peu près identiques d'un étudiant en médecine de Zurich. Ce jeune homme voyait apparaître des couleurs variées en même temps qu'il entendait. Les notes musicales se traduisaient par des couleurs *déterminées*; les notes hautes produisaient des couleurs claires, les notes basses les notes sombres. Plus récemment, un ophthalmologiste de Nantes, M. Pedrono, a pu constater les mêmes singularités chez un de ses amis.

L'habitude est une seconde nature. L'ami de M. Pedrono s'était si bien habitué à associé double perception des sensations lumineuses et auditives, qu'il n'y prenait plus garde et ne l'avait même révélée à personne. Au début de l'affection, il cacha le fait pour ne pas être taxé d'originalité, et il n'y prit plus autrement garde.

Un jour cependant plusieurs personnes s'amusaient à répéter à tous propos sous forme de plaisanterie une expression banale. "Ceci, mais c'est beau comme un "chien jaune!" Et toujours tout était beau comme un chien jaune. "Avez-vous " remarqué ce voix, dit une des personnes présentes, elle est belle, mais belle " comme un chien jaune!

" Mais pas du tout, interrompit vivement l'ami de M. Pedrono; elle n'est " pas jaune ne voix, elle est parfaitement " rouge."

L'observation avait été faite d'un ton si convaincu que toute l'assistance se prit à rire. "Comment, demanda-t-on, une " voix rouge Qu'est ce que vous dites là?"

Il fallut s'expliquer. M. X..... avoua la faculté singulière qu'il possédait de voir la couleur de la voix. Chacun, naturellement, voulut connaître la teinte de sa voix, et M. X..... dut donner satisfaction à tout le monde. Chacun voulut qu'il se trouvât parmi les assistantes une voix à teinte jaune. C'était la plus belle!

D'après M. Pedrono, il n'existe chez son ami, l'audit-if-voyant, aucune lésion de l'œil ou de l'oreille; l'ouïe est bonne, la vue parfaite, la santé générale excellente. Et cependant la sensibilité chromatique de sujet est telle que l'impression lumineuse devance peut-être l'impression sonore; sans doute qu'elle rend compte de la qualité et de l'intensité du son, il l'a déjà vu et il sait qu'il est rouge, bleu, jaune, etc..... Chez ce sujet, il n'y a pas comme chez l'étudiant de Zurich de changement de teinte appréciable quand on change de ton. Une note dièze est seulement plus brillante qu'une note naturelle; une note bémole est plus sombre. Cependant le même morceau exécuté sur des instruments différens provoque des sensations très diverses. M. Pedrono raconte qu'une mélodie bretonne donnait à son ami la sensation d'une jaune quand on l'exécutait sur un saxophone, du rouge sur une clarinette, du bleu sur le piano, ce qui prouve que c'est surtout le timbre qui exerce son influence sur le phénomène.

L'énergie du son correspond à l'intensité de la couleur. Les bruits retentissans font apparaître des teintes éclatantes. Les sons très aigus déterminent une sensation grisâtre qui passe au blanc brillant de l'argent quand ils deviennent intenses. Ainsi, par exemple, des coups de sifflet de plus en plus forts!

La voix humaine détermine des impressions multiples. Les voyelles[1] et a produisent les couleurs les plus vives; *o, o, u*, des teintes moins accusées; *u*, une teinte foncée. Généralement, pour M. X....., l'e ouvre du jaune, l'e très fermé, l'o du rouge, de l'orange; l'u du noir. Ces diphongues amènent des associations de teinte; ce est gris, ci est gris clair, ie violet. Pendant qu'un chanteur, le sujet voit surtout du jaune, du vert, du rouge et du bleu.

M. X..... voit tous les bruits, tous les sons, distingue toutes les voix; mais, fait singulier, il ne peut percevoir la silence! Quand on lui demande quelle est, en définitive, la forme sous laquelle il voit les sons, quand on lui fait l'opposition scientifique, il sourit, hausse les épaules, et finit par s'écrier avec impatience: "C'est la couleur, parbleu!"

Et ces vieux hâigné de larmes d'attendrissement aux lèvres décolorées de la mort. Et je dit bien, cependant, à la fin, se laissez emmener par Rosita, mais, au moment de sortir:

—Reste là, toi, Pascal. Ne la quitte pas, ne la quitte pas.

—Je te le promets.

—Si elle n'était pas morte!.....

Ses cris redoublèrent dans l'escalier: "Maman! maman! je veux voir maman!"

décrits pour qu'on en trouve un peu partout des exemples aussi singuliers; il sera bon alors de les grouper et de chercher à les interpréter. Ce troubles de perception ne sont-ils que des hallucinations analogues à celles qui font entendre à certains sujets des voix, voir à d'autres des fantômes, des ombres, etc.? Résultent-ils de mélanges accidentels dans les fibres nerveuses conductrices qui de l'oreille iraient se terminer dans les centres cérébraux visuels? Il n'est pas douteux qu'il existe des centres moteurs spécialement affectés à telle ou telle fonction, des centres de la parole, de la mémoire, etc.; il peut y avoir des centres chromatiques voisins des centres acoustiques et enfin de véritables échos des centres les uns sur les autres. Il peut se faire encore que les fibres acoustiques puissent faire vibrer synchroniquement par période définies les fibres chromatiques. Mais ne multiplions pas les hypothèses. Les faits sont là; il faillait les indiquer; on les expliquera plus tard s'il est possible.

Tout le monde sait aujourd'hui que M. Pasteur atténue la virulence des virus en les soumettant à l'action de l'oxygène. Le microbe qui est resté exposé à l'air devient inoffensif; c'est là la méthode de l'atténuation par excellence à l'air. M. Chauveau, le savant professeur de Lyon, vient de démontrer que l'on pouvait atténuer aussi la virulence par l'élévation de la température. Les deux procédés coordinant au même résultat. En chauffant du bouillon de culture de microbes à 43° pendant vingt-deux heures, dans des maitras d'où l'on a retiré l'air, on réduit la virulence au point de ne plus amener aucun accident chez les animaux inoculés. C'est un fait intéressant qu'il était bon de ne pas laisser passer inaperçu.

Un mari coupé en morceaux.

La cour d'assises de Saint-Brieux, en France, vient de juger une affaire horrible en elle-même et à laquelle l'attitude pleine de cynisme de l'accusée a donné un caractère encore plus révoltant.

Il s'agit d'une femme qui, après avoir assassiné son mari, a coupé le cadavre en plusieurs morceaux. Ces affreux débris renfermés dans trois sacs soigneusement cousus ont été jetés par elle dans une petite rivière, le Gouët, où ils n'ont pas tardé à être retrouvés par un garçon meunier.

Après quelques recherches, l'identité du cadavre a été établie et on a découvert que la victime n'était autre qu'un sieur Pierre Henry, âgé de 35 ans, cultivateur au village voisin, le Pélerin.

Sa femme fut aussitôt soupçonnée d'être l'auteur de l'assassinat; on savait que les deux époux, mariés depuis douze ans, vivaient en mauvaises intelligence, et que la femme avait reproché notamment à son mari, avec une grande violence et des menaces de mort, ses habitudes d'ivrognerie.

Mise en état d'arrestation, elle commença par opposer à l'accusation des dénégations énergiques, puis elle se décida à faire des aveux au brigadier de gendarmerie, qui a recueilli ainsi les détails saisissants de la conversation qu'il a eue avec elle.

Vous dites que votre mari vous a quittée pour aller à Paris..... Savez-vous, lui dit-je, de quelle façon votre mari vous a quittée? C'est vous qui l'avez tué et coupé en morceaux?—Ah! je m'écria-t-elle — Non, répondes, courage!.....

J'sait de douceur:—Peut-être avez-vous eu un moment de colère, de promptitude..... Cela fait de la peine aux femmes de voir dépenser l'argent qu'elles économisent!

Elle me regardait fixement. J'insistai.

—Quand on a commis un crime, il faut en faire l'aveu pour obtenir le pardon.—Oh! je souffre, assez, dit-elle.

—Si j'avais tué ma femme, comme je sais certain que vous avez tué votre mari j'avouerais.

Les larmes qui vinrent aux yeux, elle s'écria:

—" Eh bien! oui, brigadier, c'est moi le 9 février, mon mari était encore rentré ivre:

—Te voilà, grand pochard, que je lui ai dit; c'est bien la peine de suer et de s'éreinter pour ramasser trois sous

—Oh! qu'il fit en ricanant: tu m'embêtes C'est mon argent que je bois.

"Et il tomba sur une chaise, continuant à se tordre de rire. Il tendit les bras vers moi; je crois qu'il voulait me prendre la taille. Mais je me dégageai, et, prenant une trique, je l'assommai. Il tomba par terre, mais il remuait encore. Je frappai encore. Puis quand je vis qu'il était bien mort, je pris le cadavre par la blouse et je le traînai jusqu'au sellier. Je le couvris de paille, et, comme il était l'heure de dormir, je m'allai coucher. Je ne me réveillai qu'au petit jour. J'allai chercher une hachette à ma voisine Mme Hidrio et je revins.

"Je lui coupai d'abord, dit elle, les jambes au-dessus du genou, puis les bras au-dessous de l'épaule, et enfin je séparai en deux le corps vers le milieu des hanches.

"Enfin, je détachai la tête du tronc, et je la mis avec le corps dans un sac à froment. Je renfermai les jambes dans un second sac, les bras dans un troisième plus petit.

"Le sol du cellier était inondé de sang. J'y mélangeai du terreau et de la cendre, et "après avoir bien raclé" je jetai le tout dans mon fen.

"Comme je venais de finir, notre petit (un enfant de dix ans) revint de l'école. Il me demanda où était son papa.—A Paris, que je lui répondis.—Et quand reviendra-t-il? qu'il me dit.—Je répliquai: "Jamais" et ce fut tout...."

L'accusée est une femme de 35 ans, grande, vigoureuse, ni belle ni laide au visage pâle et fatigué. Sa physionomie répond bien à l'indication des témoins sur l'ensemble de son caractère: sécheresse de cœur, nature sombre, sournoise, taciturne et méchante.

Elle reproduit à l'audience, avec le plus grand sang-froid, les déclarations qu'elle a faites dans l'instruction.

Après des débats de trois jours qui ont duré deux jours, la veuve Henry, reconnue coupable avec circonstances atténuantes, a été condamnée à vingt ans de travaux forcés.

Perez de Tequila va réclamer une lettre à la poste restante.

—Votre nom? demande l'employé.

Perez ne répond pas.

—Votre nom en vos initiales? s'écrie encore une fois l'employé.

Et J'idiot lui répond:

—Vous pouvez bien voir sur l'enveloppe.

Une remarque de notre confrère le Beaumarchais:

Bizarrerie de la langue: On dit d'un négociant honnête et franc: "Il est carré en affaires."

Et l'on dit dans le même cas: " Il est rond en affaires."

Rond et carré, c'est donc la même chose?

Les domestiques.

M X..... donne des instructions à son valet de chambre:

—Joseph, je vais faire un voyage de quelques jours. Si mon ami Jules vient me demander, dites-lui que je serai de retour mardi.

—Et s'il ne vient pas, monsieur, qu'est-ce qu'il faudra dire?

Un marin américain.

Les journaux anglais publient de longs détails sur l'odyssée d'un marin américain, nommé Gilroy, qui vient d'accomplir une traversée véritablement extraordinaire et audacieuses dans l'Océan Pacifique.

Ce voyage, entrepris comme partie de plaisir, a été marqué par des incidents nombreux et pleins de périls. Gilroy était parti de San-Francisco, le 19 août dernier, sur un petit bateau jangeant deux tonneaux seulement. Il comptait se rendre en Australie, et ayant prévu qu'il resterait environ cinq mois en mer, il avait pris des provisions en conséquence.

Jusqu'au 25 septembre, aucun incident fâcheux ne se produisit; mais, ce jour-là, pris par les calmes, l'intrépide navigateur dut songer à se ratisonner. Il dormait à peine quatre ou cinq heures par jours, et encore était-il souvent réveillé par le moindre bruit suspect pour que nos patientes. Ce n'est à coup sûr, qu'une compilation, mais il y a compilation et compilation. Celle-ci est intelligente, et plaine d'intérêt. Marcade a soigneusement évité les redites et la tentation de faire un gros volume, dans nombreux documents auxquels il avait accès. M. Marcade tient à l'étymologie du nom de Talleyrand, du surnom de l'un des Francs, conquérans de la Gaule: "Taille-le-range"—comme on prononçait sous l'Empire et à la Restauration—et comme en linguistique on doit prononcer.

Mais le nom n'est-il pas plutôt un allongement ou forme de participe présent du vieux français *taclaire*, ou anglais *taylor*?

On pourrait écrire des volumes sur les romans à clef. Daudet a, dit-on, une clef de *Nabab*, de *Nana Roumestan*; Claretie, de *Monsieur le Ministre*, quoiqu'il en dise. La *Petite Duchesse d'Alfons Bouvier*, qui vient de paraître chez Marpon et Flammarion, est un livre à clef. Mais ici doit la comparaison. C'est l'histoire de la duchesse de Chaulnes; au point de vue de l'auteur bien entendu; et si l'auteur se défendait contre cette attribution, son livre n'aurait pas le mérite de l'à-propos. Et comme c'est à peu près le seul mérite qu'il ait.....

Le docteur Bijvanck, de Leyde, a découvert une ballade inédite de Villon, dans la copie manuscrite des œuvres de Villon, connue sous le nom de "Manuscrit de Stockholm." L'envoi de cette ballade, forme sarcastique du nom de poète:

Voulez vous que vérité vous dye?
Il n'est jeune ni en maladie,
Lorsque vous aurez ung chevalet,
Lesche homme qui chevalerez,
Qu'tost ne soit mélancolye
Ne bien content que d'amerrez.

Le petit P..... est un précieux qui se flatte d'être le familier de toutes nos notabilités.

Le général Gardevaux, dit-il, je crois bien que je le connais. J'ai été son camarade d'école.

—A Saint-Cyr ou à Polytechnique? demande quelqu'un.

—Non, fait le petit P.... interloqué!.... c'est à l'école de natation.

Un visiteur se présente chez M. X..... On l'introduit au salon où bébé est en train de s'amuser.

Après un moment bébé s'approchant:

—Monsieur, voules-vous n'y me friser, dites?

—Moi, mon petit ami, je ne suis pas coiffeur.

—Tiens! papa dit pourtant que chaque fois que vous venez ici, c'est pour le raser.

La scène se passe dans un restaurant. Un monsieur examine l'addition que le garçon lui apporte.

—Mais, garçon, dit-il, vous avez augmenté aujourd'hui le prix de vos côtelettes de veau.

—C'est exprès, monsieur; notre patron a voulu les mettre à la hauteur du gibier qui est hors de prix, parce que le client me demandait plus de perdreaux pour ne manger que des viandes de boucherie, et toutes les provisions restaient sur les bras du patron, qui était obligé de les manger avec nous, ce qui augmentait considérablement les dépenses de la maison.

Revue bibliographique.

Michel de Marolles, féru de la rage du classement, publia en 1666, le premier catalogue rédigé en français. Avant lui, on ne faisait que des inventaires tels que ceux de Philippe le Bon en 1420, de Marguerite d'Autriche en XVIe siècle.

Il n'ingénieusement gêné que les curieux. En notre temps, le procédé, vulgarisé l'art, et vulgarise aussi le catalogue, dont vanter la valeur, serait aujourd'hui un lieu commun bien usé. Celui que publie chaque année, M. F. G. Dumas à la librairie Pauchet, contient une description raisonnée de chacune des œuvres exposées au Salon, et des reproductions d'après les dessins originaux des artistes.

Le catalogue de 1882 contient quatre cents de ces reproductions; celui de 1879 n'en contenait que cent douze. C'est assez dire que l'œuvre de M. Dumas est estimée comme elle le mérite; et que nous sommes loin du temps où l'invention de Daguerre faisait frémir pour l'art, artistes et critiques.

Quantin publie toute une encyclopédie de l'art, sous ce titre *"Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts."* Elle comprendra une centaine de volumes, chaque volume ayant un sujet distinct, commençant avec l'histoire universelle de l'art et des ouvrages sur la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, la gravure, les arts décoratifs, s'arrêtant à l'histoire de l'art dans chaque pays, et à toutes les périodes.

Les volume parus sont: *L'Archéologie Grecque*, par *M. Collignon*; *La Mosaïque*, par *Gerspach*; *L'Anatomie Artistique*, par *Mathias Duval*; *La Peinture Hollandaise*, par *Henri Havard*.

L'œuvre est sous les auspices du gouvernement et a été couronnée par l'Académie Française.

Charles Blanc dissertdade la préface de sa "Grammaire des Arts du Dessin" que "l'éducation de la jeunesse en matière d'art est complètement nulle" et ne reproche si juste alors, il n'est pas de raison pour que l'enseignement public en France, se mettre maintenant.

M. J. Barbey d'Aurevilly, le beau-vardier vétéran, a réuni en un volume, paru chez Rouveyre et Blond, et intitulé *Les Bistoriettes du Temps*, une série d'articles écrits par lui, sur les critiques, les chroniqueurs, les auteurs parisiens, les mécontentement pour l'assaut, exprimé très brièvement dans l'épigraphe du livre: "Et se moquer du monde est tout ce qu'on peut," et avec beaucoup de verve et d'esprit dans le texte. Mais à propos des médiocres du temps, il en est un bien grand à mon avis, qu'il n'épargne M. d'Aurevilly, et qui consiste en la répétition de mots historiques, même après que Fon a prouvé leur manque d'authenticité. *Exemplum*, page 125, chapitre "Racine qui devait passer comme le café, disait cette chi!ette de Mme de Sévigné....." et que Mme de Sévigné n'a pas dite. Voyez Fournier.

Une petite disgression: le deuxième volume des *Lettres* en vers des sentinautiers de Loret, publiées par le baron James de Rothschild, raconte ainsi l'appréhension du café à Paris:

Je vais pas pour la mitaine.
J'aime mieux prendre du Kave
Qui guérit en moins d'un rien
Tous les maux de Parisien.

Je sais tout prêt à parcourir en ridicule des paroles échappé par feu d'Aurevilly, qui fait mettre les oreilles sur les mémoires écrits par les grands hommes, en faveur du joli livre que vient de publier M. Marcade, chez Rouveyre et Blond: *Talleyrand, Prêtre et Evêque.*

Nous avons dit et encore à attendre pour la publication des mémoires de Talleyrand, et ce petit livre met fait pour que nos patientes. Ce n'est à coup sûr, qu'une compilation, mais il y a compilation et compilation. Celle-ci est intelligente, et pleine d'intérêt. Marcade a soigneusement évité les redites et la tentation de faire un gros volume, dans nombreux documents auxquels il avait accès. M. Marcade tient à l'étymologie du nom de Talleyrand, du surnom de l'un des Francs, conquérans de la Gaule: "Taille-le-range"—comme on prononçait sous l'Empire et à la Restauration—et comme en linguistique on doit prononcer.

Mais le nom n'est-il pas plutôt un allongement ou forme de participe présent du vieux français *taclaire*, ou anglais *taylor*?

On pourrait écrire des volumes sur les romans à clef. Daudet a, dit-on, une clef de *Nabab*, de *Nana Roumestan*; Claretie, de *Monsieur le Ministre*, quoiqu'il en dise. La *Petite Duchesse d'Alfons Bouvier*, qui vient de paraître chez Marpon et Flammarion, est un livre à clef. Mais ici doit la comparaison. C'est l'histoire de la duchesse de Chaulnes; au point de vue de l'auteur bien entendu; et si l'auteur se défendait contre cette attribution, son livre n'aurait pas le mérite de l'à-propos. Et comme c'est à peu près le seul mérite qu'il ait.....

Le docteur Bijvanck, de Leyde, a découvert une ballade inédite de Villon, dans la copie manuscrite des œuvres de Villon, connue sous le nom de "Manuscrit de Stockholm." L'envoi de cette ballade, forme sarcastique du nom de poète:

Voulez vous que vérité vous dye?
Il n'est jeune ni en maladie,
Lorsque vous aurez ung chevalet,
Lesche homme qui chevalerez,
Qu'tost ne soit mélancolye
Ne bien content que d'amerrez.

HENRI DU BOIS.

Le royaume de Norvège tant entier n'est pas aussi peuplé que Paris. Au 1er janvier 1883, la Norvège comptait seulement 1,922,400 habitants. En 1769, ce pays, tant rempli de rochers et de golfes, comme d'une multitude d'îles, n'avait que 723,141 habitants; en 1801, 883,380; en 1835, 1,194,847; en 1865, 1,701,478.

Pendant les sept dernières années le chiffre des naissances a été de 190,734 contre 136 Norvégiens ont quitté de sorte que l'accroissement de la population n'a été que de 103,500.

Pendant les trois dernières années, l'augmentation a été très faible par suite d'une émigration de 75,100 individus.

En 1882, il y a eu une diminution de 4 100 âmes, fait qui ne s'était pas présenté depuis 1814.

Tommy voyant un nègre:

—Oh! maman! quel bonheur si j'étais comme cela!

—Pourquoi ça? en voilà une idée!

—Tiens! on ne me débarbouillerait je crois!

Gom Gom lit un article de politique étrangère.

"Notre représentant à Hué, capitale de l'empire annamite, a dû quitter la ville devant les menaces dont il était l'objet."

Consolation:

Notre représentant à Hué n'est point un représentant à hier.

—Il serait excessif de reprocher à des individus qui ont inscrit des agents d'avoir mal choisi leur endroit pour se mettre en vilain cas; mais, outre que la colère, par cela même qu'elle est un sentiment irréfléchi et spontané, ne laisse pas à ceux qu'elle anime le sang-froid nécessaire à la prise de précautions, on peut, à peu près, affirmer que l'endroit, quel qu'il soit, où les outrages ont été proférés ne changerait pas grand'chose à la responsabilité encourue par leur auteur.

C'est pourquoi Hucke et Wyers s'étant fait arrêter juste en face de la porte de la sûreté, on peut employer la location banale: ils ont bien mal choisi leur endroit; mais en fin de compte, s'ils ont été plus vite détenus, cela n'a pas retardé d'un jour leur comparution et leur condamnation.

Une circonstance, du reste, a concouru à la desservir: c'était [a dit Me Salzac, leur défenseur], le jour-même où le prince Napoléon figurait dans la tour.

Evidemment, il y avait à ce moment une surveillance extérieure de la tour en question; peut-être [vraisemblablement même] des curieux avides de voir les fenêtres du prisonnier; dès lors, exécution rétirée des ordres donnés aux agents d'empêcher les rassemblements. Bref, c'est à ce moment que des inspecteurs de police auraient été outragés et menacés d'un parapluie.

Cette arme a non d'ustiné aux orages populaires, indigne tout de suite, qu'aucun des deux prévenus ne venait, comme Blondel, chanter le duo de *Richard-Cœur-de-Lion*, dans une tour obscure, pour avertir le prisonnier, que des cœurs fidèles travaillaient à sa délivrance. Du reste, la profonde paifique de Wyers exclusait toute pensée de complicité de ce part, dans un complot ou un mouvement d'artillerie de pêche, sur le quai du Louvre, presque en face de l'endroit où il venait si maladroitement se faire arrêter.

L'autre, Hocke, est un bon jeune homme de dix neuf ans qui, lui non plus, ne paraît guère de caractère à bouleverser une nation. En définitive, ils avaient sans doute bien dîné, et de là à faire les crânes devant des agents qui leur adressaient des observations on des injonctions, il n'y a que l'épaisseur d'un papier timbré contenant une ordonnance de renvoi en police correctionnelle.

Les deux prévenus aient les outrages, ce qui est, beaucoup plus naturel et plus rare que s'ils les eussent commis en public; mais il reste le malheureux paradoxe levé sur la tête de l'agent:

Reconnaissez-vous ce fait? demande M. le président au prévenu, qui l'a à sa charge.

Le prévenu: Oui, monsieur, mais pas pour frapper

M. le président: Pourquoi le leviez-vous, alors?

Le prévenu: Pour l'ouvrir, parce que j'ai la colique des gouttes.

Si l'audition a été jugé l'affaire, il eut été désarmé par la rire dont il a été pris à cette explication inattendue, et l'acquittement était certain.

Le Tribunal, malgré sa gravité, en a cependant fait autant, puisqu'il n'a retenu que le fait d'irrévérence manifeste. De sorte que les deux prévenus ont été condamnés chacun à une simple amende de 5 francs.

—Le savant pourra étudier Vivrence et en prédire à coup sûr les funestes effets; l'observateur, lui, et attentif et et perspicace, il saura bien son étude de pouvoir, ne le ramènera jamais dans toute sa profondeur, ce que lui proposerait, d'ailleurs, à chaque instant, la surprise à lui causée, par son sujet.

Ainsi, par exemple, Pivrogne qui, en pleine nuit, s'en va frapper à la porte de un gendarmerie, où il ne connaît personne, où il n'a que faire.

Le gendarme de planton en ouvre la porte et demande au visiteur nocturne, ce qu'il désire: "Je veux voir le brigadier, répondit-il. "Qu'est-ce que vous lui voulez?" "Je veux lui casser la gueule."

Et voilà un manique qui, sans Pivrogne d'un prétexte, va encourir d'une arrestation et d'une condamnation en police correctionnelle.

En celui-ci, qui comparaissait aujourd'hui devant la justice!.....

Rodrigues qui l'est ivre, Chicaleau, qui l'est du!

Celui-ci, c'est en autre genre: il est gai et trouve en allument de gaîté dans un cas absolument rigoureusement.

Un gardien de la paix remarque qu'il l'a trouvé à deux heures du matin, assis au devant d'un candélabre et riant à crever la devanture de son pantalon, en tenant un journal. L'agent veut l'envoyer se coucher, notre pochard l'injurie et le voilà devant le Tribunal pour outrages à un agent de la force publique; de plus, pour ivresse manifeste.

Gallipot (c'est son nom) dit: Pour ce qui est de l'ivresse, c'est vrai; mais manifeste, je ne pas.

M le président: Qu'entendez-vous par manifeste?

Gallipot: Je ne sais pas, je n'ai jamais été que deux mois à l'école.

M. le président: Enfin, vous êtes ivre.

Gallipot: Oh oui..... ce vient de ce que je ne peux pas boire.

M. le président: Si vous n'aviez pas bu, vous ne vous seriez pas grisé. J'ai gagné vous a trouvé, à deux heures du matin, vous pâmant de rire.....

Gallipot: Oui, il n'en vient m'empêcher de rigoler; s'il m'avait laissé rire, tout ça ne serait pas arrivé; je ne fais de mal à personne, je rions tranquillement.

M. le président: Que l'ai-vous donc qui vous faisait tant rire?

Gallipot: C'était le *Journal officiel*

M. le président: Le *Journal officiel* qui vous faisait rire! pourquoi?

Gallipot: Parce qu'il n'est pas de mon opinion.

M. le président: Il n'y a pas de politique dans le *Journal officiel*.

Gallipot: C'est bien ce même que moi. Voilà: savant encore cinq sous, je pouvais me payer deux petits verres; mais ne pouvant pas boire, je me suis dit: j'entends toujours parler du *Journal officiel*, je ne l'ai jamais lu; je vas l'acheter pour rigoler. Je vas donc chez un marchand de journaux et je lui dis: Combien que ça coûte, le *Journal officiel*? Cinq sous, qui me dit.—Donnez-moi un, que je lui dit, pour rigoler." A l'heure qu'il le marchand qui prit à se tenir le ventre et qui me donne mon journal; à preuve que c'est rigo'o, puisque rien que de lui demander le *Journal officiel*, le marchand rigolait comme une baleine. Alors j'ai emporté mon journal..... Il pouvait être sur les dix heures et demie. Je l'ai commencé et je continuais toujours, à deux heures.....parce que c'est très long, je ne regrette pas mon argent, j'en ai eu pour mes cinq sous, et ce que j'ai ri!

Le prévenu reconnaît avoir dit à l'agent: "Vous n'avez pas plus de cœur que les vaches de mon pays."

Le tribunal le condamne à six jours de prison pour le délit et 5 francs pour l'ivresse.

Gallipot: Alors, qu'on me mette aussi dans la loi de prescription.

Dans un modeste hôtel d'une petite ville de province.

Un voyageur, après avoir jeté un coup d'œil sur la note qu'on vient de lui remettre, va faire sa réclamation au maître d'hôtel.

—Qu'est-ce que cela signifie? Je vois là: "Gaz: deux francs." Mais vous savez bien que vous ne l'avez pas, le gaz.

—Sans doute monsieur.

—Mais, alors, pourquoi le comptez-vous?

—Pour pouvoir le mettre.

—Par ces temps troublés, où les trois quarts des gens ne croient plus à rien, on rencontre de ci, de là des esprits inquiets, tourmentés, qui ont besoin de croire à quelque chose et qui mettent leur croyance dans les choses les plus saugrenues dont ils font une divinité. Il est qui prient aux présages et qui, comme dans la *Mascotte*, attachent une importance capitale

Au pel que l'on rencontre,
Aux couteaux mis en croix.

Il en est d'autres, et ceux-là sont les plus nombreux, qui croient que c'est arrivé. Le sieur Bigordan, lui, qui n'a confiance ni en Dieu ni en diable, croit à la métempsychose. Or, un jour, il avait recueilli sur la voie publique une fort belle chienne, paraît-il, abandonnée, parce qu'il avait vu reconnaître dans son regard quelque chose d'une femme qu'il avait beaucoup aimée. Il va sans dire qu'il avait été payé de retour, ce qui explique pourquoi son cœur avait battu violemment, en rencontrant sur sa route l'âme de sa regrettée maîtresse incarnée dans un corps de chienne.....

Celle-ci l'était bientôt commencer sans difficultés et avait bientôt pris place dans un chenil, réparé tout exprès pour elle. Habituée à son nouveau maître, la chienne le suivait partout, et comme M. Bigordan, même temps qu'il croyait à la métempsychose, était également tireur, il semeun un jour en chemin de plein boulevard des Italiens. Celle-ci gambadait comme une folle, allait, venait, courait d'un air affairé, bousculée par l'un, arrêtée par l'autre, perdant son maître toute les cinq minutes, entrant dans toutes les portes qui lui avaient été ouvertes, flairant chaque passant, tant et si bien que M. Bigordan commença à avoir de sérieuses inquiétudes.

Il se disait, malgré lui, que de jour où un être humain est soumis à la métempsychose, il prend immédiatement les habitudes du corps dans lequel il est incarné, car, de son vivant, un regrettait maîtresse avait coutume, à la promenade, de se tenir bien suspendue à son bras et non pas de folâtrer à droite et à gauche.

Aussi pour ne pas la perdre il attacha sa chienne et la tint en laisse. Quelques minutes après la laisse était coupée, et la chienne avait disparu.

Le premier mouvement de désespoir passé, M. Bigordan chercha par tous les moyens possibles à retrouver Cora (c'était le nom qu'il lui avait donné et que portait sa maîtresse). Il dépusa une plainte entre les mains du commissaire de police et prenait par visites domiciliaires, une recompense honnête à la personne qui lui ramènerait sa chienne.

Ne recevant aucune nouvelle, il se mit à fréquenter tous les marchés aux chiens de la capitale et se trouve un beau matin, vis à vis d'individu qui venait de payer Cora et s'en emmenait en laisse.

Il suivit le possesseur en question, et une fois son nom et son adresse connus, il lui exposa que propriétaire de cette chienne, qu'il avait recueillie abandonnée sur la voie publique et moribonde faim, il en tendait revendiquer la propriété. Le monsieur, n'achetant de la chienne, refusa de la rendre, prétendant l'avoir achetée de ses deniers dans une foire ou marché public

De la proche: M. Bigordan assigna M. Manot devant le Tribunal civil de la Seine pour voir dire que ce dernier serait tenu de lui restituer la chienne.

Le dernier demandait à ce que M. Bigordan fut purement et simplement débouté de sa demande.

Le Tribunal faisant application dans la cause de l'article 2280 du Code civil, a condamné M. Manot à restituer à M. Bigordan la chienne qu'il avait achetée, mais à la charge par ce dernier de rembourser à M. Manot le prix qu'elle lui a coûté.

La véritable Cora sera-t-elle satisfaite de l'attachement éternel que lui a voué sur la terre celui qu'elle a aimé? C'est ce que personne ne pourra jamais dire, mais en tout cas, elle ne paraissait à démontrer dans l'esprit de M. Bigordan ses croyances en la métempsychose.

Il ne suffit plus aux parraquiers d'être pochus, ils veulent être inventeurs. Du reste, chercher à remplacer quelque chose on vaut toujours, comme l'exprait dit l'auteur des Papillotes, un travail de tête.

C'est pourquoi MM. Bonnet et Bain, coiffeurs, rue Tiutbout à Paris, ont désiré attacher leur nom à une invention. La brosse mécanique avait eu un grand succès. MM. Bonnet et Bain ont voulu créer le rasoir mécanique, et prirent un brevet le 9 juin 1880.

Malheureusement pour eux, ils avaient compté sans M. Fontaine, ingénieur à Charleroi qui, ayant inventé le rabot raser, avait pris un brevet à la date du 30 juin 1879.

Voilà donc la guerre allumée entre le rasoir mécanique et le rabot raseur.

M. Fontaine obtient que MM. Bonnet et Bain, étaient déclarés contrefacteurs.

Ayant le demandeur, le rasoir de cet, c'est à-dire la lame de rasoir appliquée sur une plaque de métal recourbée suivant le droit, et présentant toujours la même inclinaison sur la peau, avait été inventé par un anglais Mondy, qui avait pris un brevet en 1875, lequel était devenu nul par application de l'article 32 de la loi de 1844.

Mais cet instrument avait un inconvénient, la plaque étant découpée à jour à l'endroit de sa barbe et contre le tranchant de la lame, on ne pouvait se raser que par sillons; de plus, le petit tranchant et la mousse de savon demeuraient sur la lame.

Pour remédier à cet inconvénient, M. Fontaine a eu l'idée de courber en bosse la partie de la plaque découpée à jour, de manière à laisser sortir le fil de la lame et la plaque au contraire espace par où s'échappe le brou du savon, de même que dans les rabots de menuisiers il y a un trou en face duquel passent les copeaux, dont le nom de rabot-raseur dans un rasoir.

C'est cette combinaison que M. Fontaine reproduit à MM. Bonnet et Bain d'avoir copiée.

MM. Bonnet et Bain répondirent que leur brevet était valable, M. Fontaine ayant, avant la prise de son brevet, donné une publicité suffisante à son invention et même l'ayant fait exécuter.

Le 31 mars 1881 le Tribunal civil de la Seine ayant admis les conclusions de MM. Bonnet et Bain, rejeta la demande de M. Fontaine.

Ce dernier interjeta appel de cette décision. La Cour ayant estimé que l'invention de l'appelant était brevetable, que la publicité et l'exécution alléguées par les intimés n'étaient pas justifiées, a infirmé le jugement attaqué, validé le brevet opéré, condamné MM. Bonnet et Bain à 1,500 francs de dommages-intérêts, et à la confiscation de l'insertion de l'arrêt dans trois journaux, aux frais des intimés.

Une assez jolie tournure de phrase:

—Est-ce que votre ami Z..... est d'une bonne santé?

—Je ne sais pas; mais il marche derrière un fameux ventre!

Aux Folies-Bergère.

Un parisien, à un de nos bons vivants:

—Vous allez bien?

—Très bien.

—Et votre fils? On ne vous voit jamais ensemble.

—Il m'embête, mon fils..... Il est trop vieux!

Remède Rationnel.

SALICYLICA.

Plus de Rhumatisme, de Goutte ni de Névralgie.

Soulagement immédiat garanti.

Guérison permanente assurée.

Succès établi après cinq années d'expérience, dans tous les cas possibles aigus ou chroniques, sans un seul insuccès. Se référer à tous les médecins éminents et à tous les pharmaciens pour la valeur curative du Salicylica.

SECRET!

LE SEUL DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE EMPLOYONNE QUI EXISTE DANS LE SANG DES RHUMATISANTS ET DES GOUTTEUX.

Le SALICYLICA est un remède souverainement rationnel parce qu'il s'adresse directement à la cause du Rhumatisme, de la Goutte et de la Névralgie, tandis que beaucoup d'autres prétendus spécifiques et panacées ne combattent seulement que des effets.